

Déclaration liminaire du Snudi-FO 93 au CTSD du 29 janvier

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Mesdames et messieurs les membres du CTSD

La tenue de ce comité technique carte scolaire s'inscrit pour la deuxième fois consécutive dans un contexte sanitaire compliqué à plusieurs titres. La situation des écoles ne peut pas être abordée en dehors de cette triste réalité.

Les écoles ont souffert l'année passée, les enseignants, les AESH, les directeurs se sont attachés à poursuivre leurs missions dans des conditions fortement dégradées. Les élèves ont souffert durant cette période tant au niveau psychique que scolaire, les séquelles sont grandes et l'on peut craindre qu'elles soient durables.

Afin de faire face, il va falloir passer à la vitesse supérieure et sortir des sempiternelles incantations gouvernementales. Des moyens doivent être donnés !

Au lieu de cela ce gouvernement n'a de cesse de s'auto satisfaire de son action. Nous aurons tout entendu : les masques dont « on ne saurait pas se servir, rendus inutiles puis absolument nécessaires », insuffisants puis toxiques, pas aux normes pour les personnels à risque. Un, deux puis trois protocoles inapplicables. Les municipalités qui n'appliquent pas les mêmes règles en périscolaire au niveau du brassage des élèves, les tests avec des résultats renvoyant les patients au calendres grecques et maintenant la gestion de la vaccination de masse avec une « lenteur prévue » puis la promesse d'une « accélération subsonique »... Pendant ce temps ces mêmes vaccins s'entassent ici et là faute de lieux et de personnels pour vacciner ...

Quand est-il au niveau de notre ministère ? Quelle est la déclinaison locale, la réalité du terrain, le quotidien des écoles ?

Oserait-on parler de la médecine scolaire, du nombre d'infirmières scolaires en période de pandémie virale ou serions-nous hors sujet ? Dans le projet de carte scolaire rien à ce sujet, pas un mot ... Pourtant nous le savons tous les élèves auraient à y gagner en terme de prévention, de soins et de dépistages et pas seulement en lien avec la pandémie virale... Il n'y a qu'un seul et unique argument à opposer au recrutement massif des personnels sanitaires :

Cela coûte trop cher, alors il va falloir s'en passer !

Il serait incompréhensible que le nombre de remplaçants titulaires ne soient pas en augmentation, cela alors même que nombre de nos collègues tombent malades. Pourtant monsieur le DASEN vous nous annoncez que ce nombre ne va pas augmenter ! Comment faire quand une classe, deux classes ou trois dans une école sont sans enseignants ? Il faut accueillir et répartir favorisant ainsi un inéluctable brassage des élèves. C'est ainsi que tout

ce qui fut fait précédemment est réduit à néant en une journée, la multiplication des services de récréations, les parcours alambiqués dans les établissements, les activités supprimées par prudence ... Tout ça n'aura servi à rien ! Pourquoi ?

Cela coûte trop cher, alors il va falloir s'en passer !

Quelle solution au non remplacement des collègues ? Embaucher des personnes sous contrats, leur proposer deux jours de formation (c'en est à peine croyable) et hop le tour est joué ! Quelle considération pour toute une génération d'élèves ? Pour ces futurs collègues, quel statut ? Quelle sécurité ? Une fois la mission terminée on les débarque et l'affaire est réglée ? Oserait-on parler de bienveillance ?

Parfois c'est une classe de CP sans remplaçants pendant trois semaines !! C'est encore et encore aux collègues des écoles, avec tout ce qu'ils subissent déjà de palier aux manques de l'Etat en accueillant ces élèves dans leurs classes. Elèves qui accumulent du retard dès le CP, après un confinement en Grande Section maternelle.

Il n'est pas non plus compréhensible que l'on envisage des fermetures de classes alors même qu'un protocole au combien critiquable ne cesse de prôner « d'éviter les brassages » ... Comment éviter ces brassages dans des classes de 25 à 30 élèves ? Il faut drastiquement réduire les effectifs ! Pour autant vous allez fermer des classes, ne pas ouvrir de postes alors que vos effectifs annoncés sont pour certaines écoles en dessous de la réalité... Pourquoi ? Pour mettre en difficulté des équipes qui sur le terrain tentent tant bien que mal de gérer cette crise sanitaire sans précédent. L'administration doit faciliter le travail des collègues et non augmenter leur stress en refusant d'octroyer un poste là où cela le nécessite. Pourquoi ?

Cela coûte trop cher ! Trop de postes, trop d'enseignants alors il va falloir s'en passer !

Que dire de la situation de l'inclusion, de la situation des AESH ? Vous nous annoncez monsieur le DASEN que conformément aux directives ministérielles nous irons à la généralisation des PIALS. Encore une fois et afin de rester dans un cadre budgétaire contraint notre département se devra de partager la misérable dotation horaire d'accompagnement. Pour que tous ou presque tous aient un petit peu on va prendre des heures déjà insuffisantes à des élèves pour saupoudrer ici et là. Que penser aussi des personnels AESH et de la façon indigne dont ils sont traités, un salaire que l'on ose à peine citer, des personnels que l'on change d'affectation du jour au lendemain ... Des personnels sans droits car c'est tellement plus facile ainsi de leur imposer leur sort.

Encore une fois il n'y a qu'une seule raison pour limiter les heures d'aides et payer les personnels avec un lance pierre :

Tout cela coûte trop cher alors il va falloir s'en passer !

Que penser aussi de la situation du RASED dans notre département ? Cette année aurait dû être celle d'un réel investissement dans l'aide à apporter aux élèves en difficulté. Cela ne sera pas le cas, car cela coûte encore trop cher donc on va saupoudrer les moyens jusqu'à la dilution totale de leurs actions pour finalement en conclure un jour que cela ne servait peut être pas à grand-chose ... Dans des écoles des synthèses ont lieu et le RASED, parfois représenté désormais par un seul membre. Un collègue qui déclare intervenir sur les CP en lieu et place des CE2, alors même que les moyens humains n'auront permis qu'une seule intervention dans ce niveau de classe. Tous les alibis seront bon pour le justifier, on gère sur plusieurs écoles pour mieux répartir les moyens, on co intervient ... etc...

La vérité est tout autre, cela coûte cher donc il va falloir s'en passer

Et puis il y a les CASAE qui par magie deviennent des ERSEH qu'ils le veulent ou non ! Il faudrait donc s'aligner sur le national et créer un seul vivier ? Ces 33.5 personnes n'ont absolument pas été informées en amont par leur hiérarchie. Si les CASAE deviennent des ERSEH, est ce que la fiche de poste va évoluer ? Le rôle d'un ERSEH est différent puisqu'il a son bureau dans le collège et qu'il suit les élèves de la maternelle au lycée. Vont-ils rester sur leur circonscription ? Vont-ils perdre leur ancienneté de poste CASAE ? Si les CASAE ont postulé sur ce poste c'est peut-être qu'ils n'étaient pas forcément intéressés par celui d'ERSEH...

Encore une évolution qui risque de nous desservir !

Concernant les directions d'écoles, il est aussi incompréhensible de constater qu'il y a encore des directrices et des directeurs chargés de classes avec 300 élèves à gérer. Et pour les autres comment faire fonctionner une école de plus de 325 élèves, voire de 500 élèves sans aides administratives ? Les directions ont besoin de secrétaires formés avec un réel emploi statutaire pour les soulager de leurs tâches. Pour quelles raisons rien n'est proposé ? Au moment où les collègues ont en ce moment une indéniable surcharge de travail. D'ailleurs les « communicants » du gouvernement ne s'y sont pas trompés, quel fut leur plus bel argument pour nous amadouer avec la loi Rihac ? Une décharge totale à partir de 8 classes ... D'ailleurs une fois l'attention retenue cette proposition a disparue, le reste avec tout ce qu'il cache de sornoiseries est resté !

Lors des opérations de cartes scolaires les directrices et directeurs sont des interlocuteurs privilégiés, que nous font ils remonter ? Quelles sont leurs angoisses ? Ma décharge est maintenue ? La classe ne ferme pas, mon collègue va rester ? J'aurai une ouverture ? Je ne sais plus quelle structure proposer avec ces chiffres et j'en passe... Comment font ils pour tenir, quand ils tiennent ... Pourquoi rien n'est prévu, rien n'est anticipé ?

Cela coûte trop cher alors il va falloir s'en passer !

Tous les niveaux sont touchés par la pingrerie budgétaire, c'est ainsi que l'on propose de découper une circonscription en deux mais en y laissant une seule et unique secrétaire.

Qui peut imaginer le fonctionnement de deux circonscriptions avec plusieurs villes et une seule secrétaire pour gérer ça, les appels des directeurs, les demandes des IEN ? Une fois de plus il n'y a qu'un seul argument à opposer :

Cela coûte trop cher alors il va falloir apprendre à s'en passer.

En guise conclusion, monsieur le DASEN, une société dont le seul et unique objectif est de restreindre les investissements est une société qui renonce à son avenir sur le grand hôtel de la pingrerie budgétaire.

Renoncer à investir dans sa jeunesse, dans les forces vives qui formeront plus tard des médecins, des infirmiers, des enseignants, des chercheurs... Des personnels qui bien souvent s'ils ne sont pas « les premiers de cordées » selon l'expression sont « les premiers de corvées », en un mot ceux dont une société se voulant juste et équitable ne peut se passer.

En réponse à cette situation exceptionnelle le Snudi-FO exige que soient prises des mesures exceptionnelles. Nous attendons un effort en priorité dans les services publics et notamment dans l'Education Nationale pour ce qui nous concerne.

C'est pour cela que le Snudi-FO demande solennellement à monsieur le directeur Académique de sursoir à toutes les fermetures et d'effectuer toutes les demandes d'ouvertures et de moyens supplémentaires (dispositif 100% réussites avec des effectifs qui montent à 17 au lieu de 12) dans notre département.

Le Ministère de l'Education Nationale doit donner des moyens notamment sur notre département pour qu'une autre carte scolaire puisse être définie permettant d'aborder sereinement la rentrée de septembre. Comment sans moyens supplémentaires faire face ?

Je vous remercie monsieur le Directeur Académique de votre écoute.